



RECRUTE

1 AIDE A DOMICILE/AUXILIAIRE DE VIE

Sous la responsabilité de la responsable de secteur, l'aide à domicile/auxiliaire de vie contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou des personnes rencontrant des difficultés temporaires dans leur vie quotidienne (retour d'hospitalisation). Elle apporte une aide à la personne, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, tel que l'entretien de leur espace de vie et la préparation des repas, et, selon expérience, pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante (aide au lever/coucher, aide à la toilette).

LES MISSIONS :

- **Accompagnement/Aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne**

Réalisation de repas, faire les courses, entretien du linge, entretien du logement, aide aux démarches administratives courantes.

- **Accompagnement/Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne**

Aide à la mobilisation, au transfert, aide à l'habillage/déshabillage, aide à la toilette, aide à la prise de repas/ de médicaments.

- **Aide au maintien de la vie sociale et relationnelle**

Accompagnement à la promenade, stimulation de la personne, favorisation et accompagnement des relations familiales et sociales de la personne tout en conservant la bonne distance avec la famille et en respectant la vie privée et l'intimité de la personne.

PROFIL :

Vous disposez d'une bonne capacité d'adaptation, d'un bon relationnel et d'un grand sens de l'organisation. Empathie, discrétion et dynamisme sont des qualités indispensables.

Une expérience dans l'accompagnement de personnes dépendantes serait souhaitable.

La possession du DEAVS ou DEASS, TIAVF, Bac Pro services à la personne ou diplôme équivalent serait appréciée.

Permis B et véhicule personnel exigé

1 Poste à pourvoir

Secteur Herment

Du 11 avril au 30 septembre

25 heures hebdomadaires

Lieu de travail principal : Herment-Verneugheol-Giat

Sectorisation par rapport au domicile de l'agent, tuilage prévu avec un agent du service.

CNAS au-delà de 6 mois d'ancienneté, régime indemnitaire évolutif en fonction de l'ancienneté.

Astreinte administrative des responsables de secteurs en dehors des horaires d'ouverture.

Indemnisation des kms en fonction du barème de la FPT et prise en compte des temps d'inter-vacations dans le temps de travail.

Temps de travail et planning à définir avec le candidat.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + photo)
avant **le 31 mars 2022** à :

Monsieur le Président - CIAS CHAVANON COMBRILLES ET VOLCANS
5 rue du Frère Genestier– 63 230 PONTGIBAUD

Par courrier ou par mail à l'adresse suivante : cias@ccvcommunaute.fr

Renseignements au 04 73 88.75.58.